



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 7 août 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller du quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller du quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h02.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-96

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les retraits suivants:

- 6.2. Avis de motion présenté par la conseillère Diane Choinière pour retirer une pénalité appliquée selon le règlement 2015-176 au 4002 rue Champlain;
- 6.3. Avis de motion présenté par la conseillère Diane Choinière relativement au mouvement 'Leadership féminin Prescott-Russell' (LFPR) visant à augmenter la représentation des femmes au sein des conseils municipaux.

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations

4.1 Présentation de Caroline Arcand du Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell concernant l'immigration vs le besoin de logement

Caroline Arcand, directrice du centre de service à l'emploi de Prescott-Russell, informe le conseil sur les enjeux de l'immigration de travailleurs dans la région relativement à la pénurie de main-d'œuvre.

Suite aux commentaires, Mme Arcand explique que les investisseurs n'ont pas de garantie qu'ils auront des preneurs pour leurs logements, ce qui empêche certains immigrants de venir s'installer. Mme Arcand ajoute que si la City est d'accord à travailler avec un regroupement d'investisseurs et d'entrepreneurs pour sécuriser les besoins en matière de logement, cela pourrait aider à la situation.

5. Pétitions / Correspondance

5.1 Résultats de conformité de 2018 - Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence

La correspondance est reçue et déposée en filière.

6. Avis de motion

6.1 Avis de motion présenté par le maire Guy Desjardins concernant la conférence combinée OGRA et ROMA

Le maire Desjardins présente sa résolution de membre.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (aucun)

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Processus pour autoriser des poules dans les zones urbaines

RECOMMANDATION COW2019-97

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le conseil a mandaté l'administration à préparer un rapport pour expliquer le processus pour permettre des poules dans les zones urbaines résidentielles;

QUE le rapport no. AMÉ-19-57-R soit reçu à titre d'information sans passer à l'action relativement à ce dossier.

ADOPTÉE

**9.2 Amendement aux conditions d'ébauche de plan de lotissement –
Subdivision Bourgon/Lavigne**

RECOMMANDATION COW2019-98

Proposée par Christian Simard

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QUE le conseil municipal, sous forme de résolution, a adopté une série de 76 conditions relatives au projet de lotissement du développement Bourgon & Lavigne pour une Partie du lot 21, Concession 10, Russell Road - Cheney, le 4 février 2019; et

ATTENDU QUE le 27 mars 2019 le Conseil des Comtés a approuvé le procès-verbal du Comité des Travaux Publics du 13 mars 2019 au sujet d'un passage piétonnier à Cheney; et

ATTENDU QUE le 26 juin 2019 le Conseil des Comtés a approuvé le procès-verbal du Comité des Travaux publics du 12 juin 2019 au sujet du partage de coûts de ce passage piétonnier, et

ATTENDU QU'IL a été résolu de partager à parts égales, entre la Cité, le promoteur et les Comtés unis, le coût de l'installation du passage piétonnier sur le chemin Russell.

ATTENDU QUE selon l'article 51 (44) de la *Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990 chap. P.13*, le conseil municipal peut, à sa discrétion, modifier les conditions de son approbation;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'approuver l'ajout de la condition suivante pour l'ébauche du plan de lotissement, soumise par Lascelles Engineering & Associates Limited pour Développement Bourgon and Lavigne Development Inc, dossier numéro D-12-VVV-02 :

“That the United Counties of Prescott and Russell (UCPR) are responsible to design and install a pedestrian crossing treatment on County Road 2, in Cheney. This pedestrian crossing treatment will consist of a Pedestrian Crossover Level 2 Type “B” – Intersection (2-way) as per the Ontario Traffic Manual Book 15 along with any other apparatus such as proper line painting as per Ontario Traffic Manual, referred hereto as the “Works”. The design, purchase and installation costs of the Works will be divided in three (Owner, City

and UCPR). As such, the UCPR will require \$12,000.00, representing the estimated shared costs of the Owner, which shall be paid by the Owner via certified cheque or bank draft at the time of signing the subdivision agreement. The design, purchase and installation of the Works will be subject to City and UCPR budget approval. If the final costs of the design, purchase and installation of the Works are above the total estimated costs of \$36,000.00, the Owner shall pay to the UCPR the shared difference of the additional costs and if the final costs are lower than the estimated shared costs the UCPR will reimburse the shared difference to the Owner. Once, the design, purchase and installation costs of the Works are fully completed, the UCPR shall invoice the City for the actual shared final costs.”

QUE le conseil approuve qu’un montant de 12 000\$ soit prélevé du fond de réserve des chemins pour financer la portion de la Cité pour la traverse piétonnière.

ADOPTÉE

9.3 Retrait du symbole d’aménagement différé – Bourgon/Lavigne, Partie du Lot 21, Concession 10

RECOMMANDATION COW2019-99

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Carl Grimard

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d’adopter le règlement 2019-74 modifiant le Règlement de zonage 2016-10 afin d’enlever le symbole d’aménagement différé (h) et changer le zonage de la propriété décrite comme étant une Partie du lot 21, concession 10, de « Zone résidentielle de village de densité 1 – aménagement différé (RV1-h) » à « Zone résidentielle de village de densité 1 (RV1) ».

ADOPTÉE

9.4 Retrait du symbole d’aménagement différé – Partie du lot 8, concession 6, partie 1 sur le plan 50R-1475 et partie 3 sur le plan 50R-4082

RECOMMANDATION COW2019-100

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d’adopter le règlement 2019-77 modifiant le Règlement de Zonage no. 2016-10, à l’effet de changer la catégorie de zonage pour une partie du terrain décrite comme une partie du lot 8, concession 6, partie 1 sur le plan 50R-1475 et partie 3 sur le plan 50R-4082, de

« Zone résidentielle de village de densité 1 – aménagement différé (RV1-h) » à
« Zone résidentielle de village de densité 1 (RV1) », tel que recommandé par le
Département d'infrastructure et aménagement.

ADOPTÉE

9.5 Paiements par carte de crédit pour les réservations en ligne des édifices et des opérations au dépotoir

Suite aux questions, Frédéric Desnoyers explique que les services de paiement en ligne sont dans un portefeuille séparé et que ces services sont actuellement disponibles sur le site web.

RECOMMANDATION COW2019-101

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'autoriser que les paiements par carte de crédit soient acceptés au dépotoir ainsi que pour la réservation en ligne des édifices, et que les frais de transaction soient payés par la municipalité.

ADOPTÉE

9.6 Rapport d'orientation sur le budget 2020

Suite aux questions et commentaires, Frédéric Desnoyers explique le modèle proposé de présentation du budget pour les discussions budgétaires. Il ajoute que présentement le taux de taxe suggéré par le personnel est de 6.15%, afin de maintenir les services offerts en 2019.

RECOMMANDATION COW2019-102

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Mario Zanth

QUE le comité plénier recommande que le Conseil accepte le calendrier pour le budget 2020, tel que proposé au rapport no. FIN2019-026; et

QUE le comité plénier recommande que le Conseil mandate l'administration de présenter un rapport démontrant une liste des réductions proposées en ordre de priorité, afin de réduire l'augmentation du taux de taxe de 6.15% à 3%; et

QUE le comité plénier recommande que le Conseil approuve le processus de délibération budgétaire, tel que décrit à l'option 1 du rapport no. FIN2019-026.

ADOPTÉE, telle que modifiée

9.7 Revitalisation de la rue Laurier – Prochaine étape

Suite aux questions, Philippe Cormier explique que l'étude des lumières de rue déterminera le nombre de lumières, ainsi que les spécifications concernant l'espacement et la hauteur.

RECOMMANDATION COW2019-103

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le rapport INF2019-025 a été présenté en juin 2019 afin d'aviser le conseil du statut et des prochaines étapes pour la revitalisation de la rue Laurier; et

ATTENDU QU'une étude d'éclairage et une évaluation environnementale ont été identifiées dans les prochaines étapes;

QUE le comité plénier recommande que le conseil autorise qu'une évaluation environnementale soit complétée avec un budget de 75 000\$; et

QUE l'étude environnementale soit payée avec le budget existant pour la revitalisation de la rue Laurier.

ADOPTÉE, telle que modifiée

9.8 Entente d'appui de service de transport privé pour les résidents de Clarence-Rockland

RECOMMANDATION COW2019-104

Proposée par Christian Simard

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QUE le conseil municipal a mandaté les Services communautaires de collaborer à la transition vers la privatisation du service de transport en commun;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande au Conseil d'autoriser le Directeur des Services communautaires à signer une entente avec le ou les fournisseurs de transport en commun pour permettre l'utilisation des abribus et espaces de stationnements, tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.9 Rapport du budget de prévoyance pour la construction de la caserne des pompiers (Août 2019)

RECOMMANDATION COW2019-105

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE le rapport PRO2019-022 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.10 Rapport des heures de formation du service des incendies

Suite aux questions, Brian Wilson explique que l'information de la municipalité de la Nation a été reçue après que son rapport ait été soumis. Il explique que la municipalité de la Nation a environ le même nombre d'heures de formation que la Cité de Clarence-Rockland. M. Wilson ajoute que suite à la demande du rapport, une base de données a été créée avec chacune des informations de formation des pompiers.

Suite aux questions, Helen Collier explique la structure du budget opérationnel du service des incendies, notamment sa différence envers les autres budgets vu la présence des pompiers volontaires.

Suite aux questions et commentaires, le comité mandate l'administration de faire parvenir la nouvelle information reçue de la municipalité de la Nation dans le prochain bulletin de correspondance envoyé au conseil.

RECOMMANDATION COW2019-106

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport PRO2019-020 soit reçu à titre d'information

ADOPTÉE

9.11 Statistiques mensuelles de la construction - juin-juillet 2019

RECOMMANDATION COW2019-107

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Don Bouchard

QUE les statistiques mensuelles du département de la construction soit reçues à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

La conseillère Diane Choinière annonce les activités suivantes:

- vendredi 16 août, entre 10h et 15h30 est la journée du parc splash pad à Bourget;

- jeudi 22 août à 16h30 aura lieu l'ouverture officielle de la nouvelle caserne de Bourget;

- vendredi 23 août aura lieu le cinéma sous les étoiles du film Shrek

- samedi 24 août aura lieu un tournoi de "washer toss" à 10h et une tombola de midi à 17h à l'école Sacré Cœur

- samedi le 21 septembre aura lieu de défi coureur des bois

Suite aux questions, Helen Collier explique que la nouvelle tarification de l'eau sera expliquée dans l'info-cité.

Le conseiller Don Bouchard annonce que le 17 et 18 août aura lieu le festival de soccer à l'aréna de Clarence-Rockland.

Le conseiller Don Bouchard demande si une révision peut être faite sur les heures d'arrosage pour permettre aux gens d'arroser leur pelouse le matin.

Suite aux questions, Brian Wilson explique que le département est en train de réviser les amendes à imposer pour les propriétés mal entretenues.

Le maire Desjardins remercie le département d'infrastructure pour les travaux sur le chemin de la vieille 17. Il remercie les services communautaires pour le festival de la rivière.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h51.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe